

A dark blue vertical bar runs along the left edge of the page. A blue arrow-shaped banner points to the right from this bar, containing the year '2023' in white text.

2023

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2023

Several thin, light blue lines of varying lengths and curves originate from the left side of the page, extending upwards and outwards, creating a decorative, grass-like effect.

**Communauté de Communes de la Région de
Molsheim-Mutzig**

SOMMAIRE

I.	Présentation : Éléments de contexte.....	2
II.	Structure du Budget Principal	3
A.	La section de fonctionnement	3
1.	<i>Présentation vue d'ensemble</i>	3
2.	<i>La répartition des dépenses pour 100 € de recettes</i>	4
3.	<i>Présentation par fonction</i>	5
B.	La section d'investissement.....	5
1.	<i>Présentation Vue d'ensemble</i>	5
2.	<i>Présentation par fonction</i>	6
C.	La Fiscalité prévisionnelle 2023.....	7
1.	<i>Les Taux d'impositions</i>	7
2.	<i>Les produits prévisionnels</i>	7
3.	<i>Les dotations attendues de l'Etat</i>	8
III.	Le budget Annexe – Aires d'Accueil des Gens du voyage.....	8
A.	La section de fonctionnement	8
B.	La section d'investissement.....	9
IV.	Le budget Annexe – zones d'Activités.....	10
V.	Le budget Annexe – Assainissement	11
A.	La section de fonctionnement	11
B.	La section d'investissement.....	11
C.	Les opérations majeures prévues en 2023	11
VI.	Le budget Annexe – Eau	13
A.	La section de fonctionnement	13
B.	La section d'investissement.....	13
C.	Les opérations majeures prévues en 2023	13
VII.	Montant du budget consolidé (et des budgets annexes).....	14
VIII.	Les données synthétiques du budget – Récapitulation	15
A.	Niveau d'endettement de la collectivité.....	15
B.	Principaux ratios	15
IX.	Effectifs et charges de personnels	16

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget

Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif a été soumis au vote le 30 mars 2023 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux

Le budget 2023 a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 2 mars 2023.

I. Présentation : Éléments de contexte

18 communes – 41 197 habitants au 1^{er} janvier 2023 (41 046 au 1^{er} janvier 2022) soit +151 habitants.

Le Budget de la Communauté de Communes :

1 Budget Principal

5 Budgets annexes : *Assainissement, Eau, Zones d'activités, Déchets ménagers assimilés* ; et à compter de cette année *Aires d'accueil des Gens du Voyage*

Après deux années de crises sanitaires qui ont fortement impacté l'évolution des finances locales, le **Budget 2023** s'inscrit dans un contexte rendu particulier marqué par les incertitudes qui demeurent quant à la crise actuelle due notamment à la **guerre menée par la Russie en Ukraine** et ses conséquences économiques une **forte hausse de l'inflation** et à la **hausse des prix de l'énergie**.

Pour 2023 le budget de la CCRMM présente à l'instar des années précédentes, une situation saine, même si l'épargne disponible pour des projets d'investissements s'érode en fonction du contexte général et des décisions prises, et le maintien de la politique de stabilité des taux d'imposition dans un contexte de réforme fiscale illustrée par la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE.

Dans ce contexte, le budget 2023 a été construit de manière prudente sur une évaluation sincère des dépenses **de fonctionnement** et met l'accent sur les priorités suivantes :

- La poursuite de la politique de non augmentation des taux d'imposition, et ce pour la 18^{ème} année consécutive
- Le maintien de la répartition libre du FPIC en faveur de la solidarité budgétaire envers les communes
- La maîtrise des charges de fonctionnement malgré la hausse des coûts de l'énergie
- La préservation de notre capacité à investir
- La capacité à faire face aux imprévus découlant de la situation internationale

- Le maintien d'une politique de soutien au travers des participations financières :
 - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE MOSSIG : gestion des milieux aquatiques et inondations ;
 - PETR BRUCHE- MOSSIG : développement économique, écologique, culturel et social du territoire ;
 - OFFICE DU TOURISME : développement touristique ;
 - MISSION LOCALE : aide à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans ;
 - EPICERIE SOCIALE : aide aux personnes en difficulté ;
 - INITIATIVE BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT : aide à la création ou reprise d'entreprises.

Les décisions retenues pour 2023 :

- ☞ instaurer la Taxe Gémapi
- ☞ réajuster les tarifs d'entrée de nos piscines
- ☞ recruter un agent chargé de la transition écologique
- ☞ poursuivre une politique de relance :
 - des crédits importants restent ouverts pour la politique du vélo
- ☞ mener une politique de soutien relative à la récupération et infiltration des eaux pluviales urbaines

Les investissements programmés dans le budget 2023 répondent dans la continuité du budget 2022, au projet de territoire avec la volonté :

- De moderniser ses équipements : Construction d'une nouvelle piscine à MUTZIG ; Réhabilitation de la patageoire de la piscine de plein air ;
- De soutenir les communes : Equipements de la Banque de Matériel Intercommunale,
- D'agir pour le développement économique du territoire en poursuivant le développement des zones d'activités économiques ;
- De préserver l'environnement, par l'installation de bornes de recharge électrique sur le territoire, par le développement et l'entretien des réseaux d'assainissement, des stations d'épurations et des réseaux d'eau, par la poursuite du développement des pistes cyclables,
- Développer l'activité touristique du territoire : Achat du Fort de MUTZIG et travaux d'aménagement,
- De soutenir les services à la personne dans le domaine de la petite enfance : Relais Petite Enfance
- De renforcer graduellement la mutualisation des achats
- De gérer les eaux pluviales urbaines
- D'agir pour la transition écologique

II. Structure du Budget Principal

Le budget est voté avec reprise des résultats issus du compte financier unique 2022.

A. La section de fonctionnement

1. Présentation vue d'ensemble

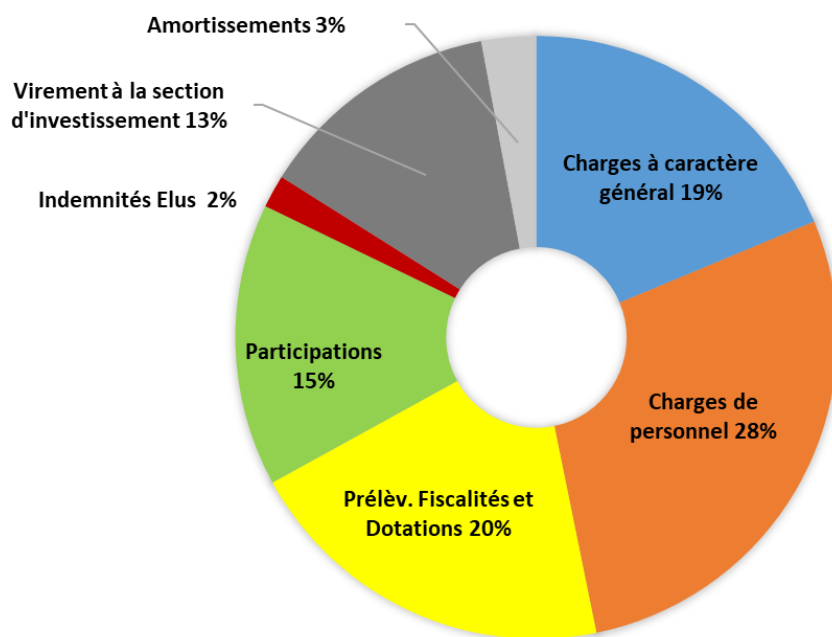
Les recettes

Chap	Libellé	CFU 2022	BP 2023	Evolution n/n-1
013	Atténuation de charges	120 314,32	33 500	-72%
70	Produits des services	619 736,51	604 100	-3%
73	Impôts et taxes	5 996 038,56	6 559 450	9%
74	Dotations, subventions	1 514 545,14	1 326 140	-12%
75	Autres produits de gestion courante	41 880,69	22 070	-47%
	Total des recettes de gestion courante	8 292 515,22	8 545 260	3%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	51 986,80	6 100	-88%
78	Reprise sur amortissements et provisions	-	10 000	-
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 344 502,02	8 561 360	3%
042	Opération d'ordre de transfert entre section	-	5 000	-
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-
	Total des recettes d'ordres de fonctionnement	-	5 000	-
	TOTAL RECETTES	8 344 502,02	8 566 360	3%

Les dépenses

Chap	Libellé	CFU 2022	BP 2023	Evolution n/n-1
011	Charges à caractère général	1 690 736,06	1 593 360	-6%
012	Charges de personnel	2 192 694,98	2 389 260	9%
014	Atténuation de produits	1 708 150,11	1 720 000	1%
65	Autres charges de gestion courante	1 095 354,48	1 440 515	32%
	Total des dépenses de gestion courante	6 686 935,63	7 143 135	7%
66	Charges financières	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	6 200	-
68	Dotations aux amort. et aux provisions	-	50 000	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-
	Total dépenses réelles de fonctionnement	6 686 935,63	7 199 335	8%
023	Virement à la section d'investissement	-	1 117 025	-
042	Opération d'ordre de transfert entre section	243 419,24	250 000	3%
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-
	Total des dépenses d'ordres de fonctionnement	243 419,24	1 367 025	462%
	TOTAL DEPENSES	6 930 354,87	8 566 360	24%

2. La répartition des dépenses pour 100 € de recettes



3. Présentation par fonction

Le budget de se décline par fonction dont les montants globaux sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
ADMINISTRATION GENERALE	1 245 020	82 300	- 1 162 720
COMMUNICATION	68 400	100	- 68 300
PISCINES	2 094 700	450 300	- 1 644 400
AIDES AUX ASSOCIATIONS	86 520	-	- 86 520
AIRES DES GENS DU VOYAGES	187 500	37 500	- 150 000
R.P.E	201 800	136 400	- 65 400
LOGEMENT	-	470	470
TRANSPORT A LA DEMANDE	107 800	20 200	- 87 600
BANQUE DE MATERIELS	81 805	1 000	- 80 805
BORNES	41 000	16 000	- 25 000
PISTES CYCLABLES	102 300	-	- 102 300
AMEN.DES COURS D'EAU	123 200	-	- 123 200
GESTION DES Z.A.	52 900	900	- 52 000
TOURISME	387 950	129 000	- 258 950
IMPOTS, TAXES et DOTATION	1 706 000	7 682 190	5 976 190
AUTRES PARTICIPATIONS et SUBVENTIONS	503 440	-	- 503 440
RECAP PAR COMPETENCES	6 990 335	8 556 360	1 566 025
Opérations d'ordres : AMORTIS. / TER	250 000	-	- 250 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	50 000	10 000	- 40 000
AUTRES DEPENSES "IMPREVUES"	159 000	-	- 159 000
TOTAL OPERATIONS ORDRES	459 000	10 000	- 449 000
VIR. SECTION INVEST	1 117 025		
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2023	8 566 360	8 566 360	

B. La section d'investissement

1. Présentation Vue d'ensemble

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CFU 2022	BP 2023
13	Subventions d'investissement	25 800,00	49 200,00
	Total des recettes d'équipement	25 800,00	49 200,00
20	immobilisations incorporelles	-	1 296,00
21	Immobilisations corporelles	99 167,59	-
27	Autres Immobilisations financières	41 521,00	91 650,00
10	FCTVA	133 849,80	1 288 586,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 846 391,87	1 414 147,15
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 700,00	-
	Total des recettes financières	2 122 630,26	2 795 679,15
45	Total des opé. Pour compte de tiers	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	2 148 430,26	2 844 879,15
021	Virement de la section de fonctionnement	-	1 117 025,00
040	Amortissement des immobilisation	243 419,24	250 000,00
041	Opérations patrimoniales	-	40 000,00
	Total des recettes d'ordres d'investissement	243 419,24	1 407 025,00
	TOTAL RECETTES	2 391 849,50	4 251 904,15

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 10 547 060,11 12 150 996,04

Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	CFU 2022	BP 2023
20	immobilisations incorporelles	119 085,60	1 043 816,00
204	Subventions d'équipement versées	-	110 950,00
21	Immobilisations corporelles	611 596,14	4 348 436,00
23	Immobilisations en cours	5 406,83	10 826 298,19
Total des dépenses d'équipement		736 088,57	16 329 500,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
16	Emprunts	300,00	1 400,00
27	Autres Immobilisations financières	51 525,00	27 000,00
Total des dépenses financières		51 825,00	28 400,00
45 Total des opé. Pour compte de tiers		-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		787 913,57	16 357 900,19
040 Opé.d'ordre Travaux en régie		-	5 000,00
041 Opérations patrimoniales		-	40 000,00
Total des dépenses d'ordres d'investissement		-	45 000,00
TOTAL DEPENSES		787 913,57	16 402 900,19

Pour information D001 Solde d'exécution négatif -
reporté

2. Présentation par fonction

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
ADMINISTRATION GENERALE	181 100	-	181 100
SIG	131 280	-	131 280
FIBRE OPTIQUE THD	110 950	-	110 950
PISCINES	3 275 200	-	3 275 200
IBMP DOTATIONS PRETS	27 000	91 650	64 650
AIRES DES GENS DU VOYAGES	2 696	1 296	1 400
R.P.E	5 000	-	5 000
BANQUE DE MATERIELS	70 000	-	70 000
BORNES	17 000	4 400	12 600
PISTES CYCLABLES	2 985 216	35 000	2 950 216
AMENAGEMENT COURS D'EAU	553 920	9 800	544 120
ENERGIE 18	500 000	-	500 000
FORT DE MUTZIG	253 000	-	253 000
TOURISME	41 000	-	41 000
RECAP PAR COMPETENCES	8 153 362	142 146	8 011 216
FCTVA	-	1 288 586	1 288 586
REPORTS 2021 + AFFECTATION	-	13 565 143	13 565 143
RESERVE POUR TRAVAUX	7 804 538	-	7 804 538
AUTRES DEPENSES "IMPREVUES"	400 000	-	400 000
TOTAL DES FONCTIONS	16 357 900	14 995 875	1 362 025
Opérations d'ordres : TER / AMORTIS.	5 000	250 000	245 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	40 000	40 000	-
TOTAL OPERATIONS ORDRES	45 000	290 000	245 000
VIR. SECTION FONCT	-	1 117 025	1 117 025
TOTAL INVESTI. 2023	16 402 900	16 402 900	

Commentaires

- ↪ Cette année le **FORT DE MUTZIG** après 10 ans d'effort sera acheté ;
 - la 1ère opération sera de déconnecter la partie historique acquise du site militaire (eau – assainissement – électricité – fibre)
 - la réflexion sur l'aménagement du fort pourra dès lors démarrer
- ↪ Le dossier de la **NOUVELLE PISCINE** avance avec le lancement du concours de maîtrise d'œuvre ;
- ↪ La politique des **PISTES CYCLABLES** progresse ;
 - Notre cible est de construire un réseau complet qui desservira toutes les communes
- ↪ **ENERGIE 18** : Les actions prioritaires à mettre en œuvre en matière de transition énergétique devront être définies
 - Le recrutement d'un Chargé de projet Transition et Optimisation énergétique est lancé.
- ↪ **DIGUES**
 - L'évolution réglementaire impose de mener une réflexion quant à la gestion et la surveillance des systèmes d'endiguement (30 km de digue)

C. La Fiscalité prévisionnelle 2023

1. Les Taux d'impositions

LIBELLE	TAUX		
	2022	2023	D N/(N-1)
Taxe d'habitation*		3,84	-
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,87	1,87	0%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,75	6,75	0%
Contrib. foncière des entreprises (part add)*	2,89	2,89	0%
Contrib. foncière des entreprises (part ZAE)*	19,53	19,53	0%

* 2023 : vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

2. Les produits prévisionnels

LIBELLE	PRODUITS		
	2022 *	2023 PREV.	D N/(N-1)
Taxe d'habitation (Résidences secondaires*)	45 140	48 345	7%
Compensation TVA	2 184 265	2 295 695	5%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 065 483	1 134 604	6%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76 877	82 080	7%
TOTAL RESSOURCES TH & TF	3 371 765	3 560 724	3,85%
Cotisation Foncière des Entreprises	634 865	695 739	10%
Fiscalité Prof. De Zone	453 512	497 624	10%
Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises	1 303 580		-100%
Compensation CVAE		1 450 000	100%
TOTAL FISCALITE PROFESSIONNELLE	2 391 956	2 643 363	9,65%
Taxe GEMAPI		120 000	-
TOTAL	5 763 722	6 324 087	8,34%
Evolution N/(N-1)	70 854	560 365	691%

LIBELLE	ROLES SUPPLEMENTAIRES		
	2022	2023 PREV.	D N/(N-1)
ROLES SUPPLEMENTAIRES	33 785	10 000	-11%

3. Les dotations attendues de l'Etat

DOTATIONS	2022	Prévisions 2023
DGF - Dot°d'intercommunalité avant prélèvement	303 926	304 000
Prélèvement CRFP	- 85 957	- 86 000
DGF - Dot°d'intercommunalité après prélèvement	217 969	218 000
DGF - Dot°de compensation	86 117	85 000
TOTAL DGF	304 086	303 000
Allocations compensatrices TF	15 159	3 000
Allocations compensatrices CFE	695 283	695 000
Total Allocations Compensatrices	710 442	698 000
FNGIR	47 545	47 540
FDPTP	65 709	50 000
TASCOM	48 830	48 830
Autres recettes	162 084	146 370
PRELEVEMENT FPIC	- 863 219	- 870 000
DOTATION PERTE DE RECETTES	167 738	12 000
TOTAL	481 131	289 370

III. Le budget Annexe – Aires d'Accueil des Gens du voyage

Au 1^{er} janvier 2023, un budget annexe assujetti à la TVA est créé.

A. La section de fonctionnement

Les recettes

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		MOLSHEIM	MUTZIG	TOTAL
70	Produits des services	27 000	23 500	50 500
74	Dotations, subventions	67 500	47 000	114 500
75	Autres produits de gestion courante	2 500	-	2 500
758	Subvention CC	89 000	61 000	150 000
Total des recettes de gestion courante		186 000	131 500	317 500
TOTAL RECETTES		186 000	131 500	317 500

Les Produits

Produits	2022	2023 prévision
PRODUITS DES SERVICES	53 883,16	53 000,00
MOLSHEIM	27 133,16	27 000,00
Location Bungalow ARSEA	2 500,00	2 500,00
MUTZIG	24 250,00	23 500,00
PARTICIPATIONS	104 509,25	114 500,00
CEA	35 805,31	37 300,00
MOLSHEIM	20 445,31	22 000,00
MUTZIG	15 360,00	15 300,00
CAF	68 703,94	77 200,00
MOLSHEIM	29 139,00	45 500,00
MUTZIG	39 564,94	31 700,00

Les dépenses

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		MOLSHEIM	MUTZIG	TOTAL
011	Charges à caractère général	148 200	110 000	258 200
012	Charges de personnel	23 000	14 500	37 500
65	Autres charges de gestion courante	500	500	1 000
Total des dépenses de gestion courante		171 700	125 000	296 700
67	Charges exceptionnelles	200	100	300
Total dépenses réelles de fonctionnement		171 900	125 100	297 000
023	Virement à la section d'investissement	5 470	4 580	10 050
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 630	1 820	10 450
Total des dépenses d'ordres de fonctionnement		14 100	6 400	20 500
TOTAL DEPENSES		186 000	131 500	317 500

B. La section d'investissement

Recettes d'investissement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		MOLSHEIM	MUTZIG	TOTAL
13	Subventions d'investissement	251 600	12 600	264 200
16	Emprunts	2 000	-	2 000
Total des recettes d'équipement		253 600	12 600	266 200
021	Virement de la section de fonctionnement	5 470	4 580	10 050
040	Amortissement des immobilisations	8 630	1 820	10 450
Total des recettes d'ordres d'investissement		14 100	6 400	20 500
TOTAL RECETTES		267 700	19 000	286 700

Dépenses d'investissement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		MOLSHEIM	MUTZIG	TOTAL
20	immobilisations incorporelles	1 300	3 000	4 300
21	Immobilisations corporelles	264 400	16 000	280 400
Total des dépenses d'équipement		265 700	19 000	284 700
16	Emprunts (Cautions)	2 000	-	2 000
Total des dépenses Financières		2 000	-	2 000
TOTAL DEPENSES		267 700	19 000	286 700

Commentaires

L'Aire d'Accueil de MOLSHEIM, mise en service il y a une quinzaine d'années, nécessite d'être réhabilitée, à la fois pour améliorer le service aux usagers, mais aussi au vu des enjeux récents de développement durable ;

Le projet technique se détaille comme suit :

A) Amélioration du service aux usagers :

- Individualisation des toilettes : 4.000 € H.T.
- Amélioration des toilettes : 37.200 € H.T.
- Amélioration des espaces communs intérieurs : 7.200 € H.T.
- Amélioration des espaces communs extérieurs : 96.400 € H.T.

B) Transition écologique :

- Amélioration des réseaux d'eaux usées : 50.000 € H.T.
- Economies d'eau : 4.000 € H.T.
- Economies d'énergie : 66.200 € H.T.

IV. Le budget Annexe – zones d'Activités

Le budget est voté avec reprise des résultats issus du compte financier unique 2022.

Présentation des opérations réelles (hors écritures de stocks)

DEPENSES		RECETTES		SOLDE
OPERATIONS	BUDGET 2023	Intitulé	Vente	
ACTIVEUM	2 935 020	ACTIVEUM	87 500	- 2 847 520
Reprise Terrains INTERCARAT 8,42 ares	29 470	TERRAIN	87 500	
Divers	10 000			
Indemnités Exploitant - FENGER	65 900			
OTE - POUR EXTENSION - sur le ban de DACHSTEIN	300			
ZA ACTIVEUM - Mesures compensatoire Environnementale	47 100			
ZA ACTIVEUM - enfouissement ligne HTB 63kv - Tranche 4	1 156 000			
ZA ACTIVEUM Rue GUYNEMER	21 150			
ZA ACTIVEUM prolongement 4ème Tranche	1 605 100			
ATRIUM	292 000	ATRIUM	-	- 292 000
Acquisition terrains 292,29 ares	207 000			
Autres acquisitions	50 000			
D.U.P.	30 000			
Etude Impact Dossier DUP - OTA	5 000			
ECOPARC	-	ECOPARC	788 942	788 942
		AREAL ART DU SPA BELISSOL	757 075	
		Compensation soustraction - TRANSPORT FUCHS	19 152	
		Compensation soustraction - DISTEL	12 715	
BUGATTI	102 840	BUGATTI	-	- 102 840
Acquisition terrains	62 840			
Divers	40 000			
VILLAGE LOISIRS		VILLAGE LOISIRS	-	-
AUTRES ZA	455 000	AUTRES ZA	455 000	-
TOTAL	3 784 860		1 331 442	- 2 453 418

Commentaires

Les principales opérations pour 2023 :

- ZA ATRIUM : Achat de terrain / lancement de la DUP
- ZA ACTIVEUM : Extension de 10 hectares, création de la voirie et installation de nouvelles entreprises

V. Le budget Annexe – Assainissement

Le budget est voté avec reprise des résultats issus du compte financier unique 2022.

A. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2023	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2023
REDEVANCE ASSAINISSEMENT		3 050 000	CHARGES DE GESTION (SDEA)		2 490 750
CONTRIBUTION EAUX PLUVIALES		750 000	FRAIS D'INSPECTION ET ENTRETIEN DES RESEAUX		160 000
TRAVAUX (Branchement)		350 000	FRAIS DE PERSONNEL		120 000
PARTICIPATIONS INDUSTRIELS		203 000	DEPENSES IMPREVUES		70 000
PRIME POUR EPURATION		66 000	CONTRIB. ASST PLUV. (SIVOM BRUCHE HASEL)		60 000
KOLBSHEIM (TRANSPORT ET TRAITEMENT EAUX USEES)		65 000	FRAIS DE GESTION GENERALE		36 000
REPRISE SUR PROVISIONS		18 400	ADMISSION EN NON VALEUR (provision)		28 400
PARTICIPATION AERM - GEPU		11 750	CHARGES EXCEPTIONNELLES		27 000
PRODUITS DIVERS		6 000	REDEVANCE AERM (Régul°)		20 000
AMORTISSEMENTS des SUBVENTIONS		155 000	PROVISION		10 000
TOTAL		4 675 150	AMORTISSEMENTS DES IMMO°		1 498 620
			VIREMENT SECTION INVEST.		154 380
			TOTAL		4 675 150

B. La section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		2023	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2023
SUBVENTIONS PARTICIPATIONS		202 393	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT		4 796 094
RECUP AVANCES FORFAITAIRES		40 000	- RESTES A REALISER		744 980
AMORTISSEMENTS DES IMMO°		1 498 620	- ETUDES		278 001
REPORTS 2021 + AFFECTATION RESULTAT		7 425 064	- TRAVAUX		2 558 113
VIREMENT SECTION FONCT.		154 380	- TRAVAUX BRANCHEMENTS SDEA		1 175 000
TOTAL		9 320 457	- AVANCES FORFAITAIRES		40 000
			RESERVE POUR TRAVAUX		4 269 363
			AUTRES DEPENSES "IMPREVUES"		100 000
			AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS		155 000
			TOTAL		9 320 457

C. Les opérations majeures prévues en 2023

ASSAINISSEMENT		RAR 2022
ETUDES		104 905,96
Diverses communes	REALISATION CAMPAGNE MESURES DEBITS POLLUTION SUR LES RESEAUX-	43 430,00
Diverses communes	Modélisation et schéma directeur secteur STEP Molsheim	20 916,40
Diverses Communes	Diagnostic amont des micro-polluants	29 700,00
Diverses Communes	Dinsheim-sur-Bruche et Dachstein : Mise à jour des annexes sanitaires "assainissement"	859,56
GEPU	Mission assistance MO projet amén. Urbains GEPU	10 000,00
ASSAINISSEMENT GENERAL		640 073,91
Dinsheim sur Bruche	EU- Equipement électromécanique de la S.R. "Obere Breuschmatten"	12 500,00
Dorlisheim	extension rue des lilas	20 067,00
Duttlenheim	RD392 - m œuvre et étude HAP amiante	10 336,25
Heiligenberg	EU-1ère tranche asst jusque devant mairie	438 173,66
Heiligenberg	m œuvre rue principale	12 770,20
Heiligenberg	m œuvre rue batteuse	11 232,00
Molsheim	unitaire-rue du marché neuf : 55 ml DN300existant	43 435,50
Molsheim	assainissement pluvial rue du Narion	12 429,00
conventions avec les communes		79 130,30
	RESTES A REALISER 2022	744 979,87

Opérations reportées 2023		
ETUDES		78 000,00
Diverses communes	Modélisation et schéma directeur secteur STEP Duppigheim	30 000,00
Diverses communes	Modélisation et schéma directeur secteur STEP Ernolsheim	44 000,00
Diverses Communes	Mise à jour annexes sanitaires	4 000,00
ASSAINISSEMENT PLUVIAL		620 000,00
Dachstein	EP- Bassin de pollution de 115 m3 le long de la rue d'Ernolsheim (290 ml)	150 000,00
Duttlenheim	RD 392-renforcement de 300 m DN600+ création jonction R2031-R2093	200 000,00
Duttlenheim	renforcement rue du cimetière - rue du 23 novembre - 270 ml DN800 -	150 000,00
Dorlisheim	EP-Réaménagement du bassin de pollution de 410 m3 (m. œuvre SDEA)	120 000,00
ASSAINISSEMENT GENERAL		710 000,00
Duttlenheim	RD 392-renforcement de 300 m DN600+ création jonction R2031-R2093	120 000,00
Duttlenheim	renforcement rue du cimetière - rue du 24 novembre - 270 ml DN800	70 000,00
Duppigheim	avenue Jean prêcheur - remplacement d'une quinzaine de tampons	30 000,00
Mutzig	EU-Renouvellement du réseau ASST Espace Atrium (610 ml de	250 000,00
Mutzig	EU-Raccordement de l'AAGV de MUTZIG à la station de pompage Atrium	160 000,00
Still	unitaire-rue de la Paix : 80ml de DN500à renforcer en DN1000	80 000,00
Opérations reportées 2023		1 408 000,00

Nouvelles operations 2023		
ASSAINISSEMENT GENERAL		1 095 112,50
Diverses communes	Levés topo préalables à modélisation asst secteur STEP DUPP et STEP	200 000,00
Duppigheim	réhabilitation ponctuelle rue de la gare + chemisage DN700	150 000,00
Molsheim	réhabilitation chemin de Dorlisheim	100 000,00
Molsheim	réhab ponctuelle rue de Saverne	40 000,00
Molsheim	rue des étudiants - parking DNA	40 000,00
Mutzig	réhabilitation ponctuelle rue Leclerc réseau et brachts	45 000,00
Mutzig	rue Haute Montée - participation eaux pluviales aux travaux de voirie	16 360,00
Mutzig	chemin étang- participation eaux pluviales aux travaux de voirie	18 752,50
Soultz les bains	réhab rue de la croix	45 000,00
Soultz les bains	réhab rue de la chapelle	15 000,00
Wolxheim	réhab rue de l'île	105 000,00
Wolxheim	réhab lotissement Saint Denis	200 000,00
Wolxheim	chemin de halage- réhab ponctuelle suite à découpage de racines	20 000,00
Divers et Imprévus		100 000,00

Travaux SDEA BRANCHEMENT / RESEAUX / STEPS avec intégration ancien territoire Petite-Bruche		
TRAVAUX SDEA	TRAVAUX BRANCH /SDEA	350 000,00
TRAVAUX SDEA	TRAVAUX INVEST STEPS-RES /SDEA	939 000,00
SDEA		1 289 000,00

TOTAL "TRAVAUX ASST"	4 537 092,37
-----------------------------	---------------------

Commentaires

Les objectifs :

- Rattachement des communes d'Oberhaslach et Niederhaslach
- Entretien et modernisation de nos équipements
- Gagner en expérience sur la gestion des eaux pluviales urbaines

VI. Le budget Annexe – Eau

Le budget est voté avec reprise des résultats issus du compte financier unique 2022.

A. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2023	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2023
VENTES D'EAU POTABLE		4 720 000	REDEVANCES AGENCE EAU		1 453 000
VENTE D'EAU AUX ABONNES		3 300 000	CHARGES DE GESTION (SDEA)		1 165 570
REDEVANCES AGENCE EAU		1 420 000	ACHAT D'EAU AUTRES TERRITOIRES (KRONTHAL - EMS)		300 000
TRAVAUX (branchement)		200 000	FRAIS DE PERSONNEL		73 800
VENTE D'EAU AUTRES TERRITOIRES (GRIESHEIM ROSHEIM)		60 400	FRAIS DE GESTION GENERALE		38 500
REPRISES SUR PROVISIONS		29 100	ADMISSION EN NON VALEUR (provision)		29 100
PRODUITS DIVERS		7 000	TITRES ANNULES (avoir factures d'eau)		41 300
REMUNERATION DES EXPLOITANTS		6 600	PROVISION		10 000
AVOIRS FACTURES EAU (mandats annulés)		1 000	DEPENSES IMPREVUES		70 000
AMORTISSEMENTS des SUBVENTIONS		50 000	AMORTISSEMENTS des IMMOBILISATIONS		1 500 000
TOTAL		5 074 100	VIREMENT SECTION INVEST		392 830
			TOTAL PREVISIONNEL 2023		5 074 100

B. La section d'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2023	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2023
VENTES D'EAU POTABLE		4 720 000	PROGRAMME TRAVAUX 2022		4 500 837
VENTE D'EAU AUX ABONNES		3 300 000	- RESTES A REALISER		351 337
REDEVANCES AGENCE EAU		1 420 000	- ETUDES		241 000
TRAVAUX (branchement)		200 000	- TRAVAUX		3 000 000
VENTE D'EAU AUTRES TERRITOIRES (GRIESHEIM ROSHEIM)		60 400	- TRAVAUX BRANCHEMENTS SDEA		908 500
REPRISES SUR PROVISIONS		29 100	AUTRES DEPENSES "IMPREVUES"		50 000
PRODUITS DIVERS		7 000	AVANCES FORFAITAIRES		30 000
REMUNERATION DES EXPLOITANTS		6 600	AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS		50 000
AVOIRS FACTURES EAU (mandats annulés)		1 000	TOTAL		4 630 837
AMORTISSEMENTS des SUBVENTIONS		50 000			
TOTAL		5 074 100			

C. Les opérations majeures prévues en 2023

RESTES A REALISER 2022 à 2023		
Molsheim	rue du marché neuf- rénovation 60 ml de 80FT	26 476,50
Duppigheim	rue de la gare reprise marché Bruche Scheer	15 527,35
Duttlenheim	RD147- rue Leclerc - sold emarché colas	9 969,00
Duttlenheim	RD392 - études préalables, laboroutes et m œuvre	11 871,75
Griesheim	déviation 350 - fourniture VHM	20 568,48
Griesheim	déviation 350 - pose DENNI LEGOLL	96 087,00
Heiligenberg	m œuvre rue batteuse	2 808,00
Heiligenberg	m œuvre rue principale	5 069,30
Heiligenberg	rénovation rue Principale jusque devant Mairie - envrion 200ml de divers diamètres	130 000,00
Oberhaslach	extension rue de Schotten (intervention SDEA+enrobés)	10 000,00
Wolxheim	m œuvre lot st denis	7 600,00
conventions avec les communes		15 360,00
TOTAL RAR 2022		351 337,38

NOUVELLES ETUDES 2023		91 000,00
CCRMM	Révision des arrêtés préfectoraux de DUP -UDI S351	20 000,00
	Mise à jour des annexes sanitaires "eau potable"	6 000,00
Puits Altorf 2	études préalables station de traitement de la pollution aux COV (étude de sol...)	10 000,00
Oberhaslach	études préalables et maîtrise d'œuvre nouveau réservoir/station de	35 000,00
Altorf	pollution Altorf 2: étude isotopique	20 000,00
Nouvelles opérations 2023		2 435 000,00
Duttlenheim	RD392:renforcement de 300 m de réseau de 1938 en DN200	300 000,00
Duttlenheim	renouvellement de réseau rue du 24 nov et rue du cimetière: 186 m de DN100 (1938	90 000,00
Heiligenberg	déviation et rénovation de la conduite d'eau brute rue Mongolfier (343m de DN150	220 000,00
Heiligenberg	rénovation du réseau rue de la batteuse - 450m de 1952 et 1961	100 000,00
Oberhaslach	modification rue du capitaine Lahner - suppression de passage en partie privative	20 000,00
Molsheim	rue de saveme - partie RD- rénovation de branchements et réseau	130 000,00
Molsheim	renouvellement chemin de Dorlisheim 300 m de DN250 de 1945	250 000,00
Molsheim	rue du Général Leclerc - rénovation de 170m de 250 FT de 1945	200 000,00
Molsheim	rue des alliés - rénovation de 90 m de 250FT de 1950	110 000,00
Mutzig	renouvellement rue Leclerc 320 m DN80 de 1962	210 000,00
Wolxheim	renouvellement lotissement Saint-Denis 590 m DN80/63 de 1967	350 000,00
Still	rénovation de la conduite eau brute de la source Wolfszang (phase 1 -1340m)et	300 000,00
Com Com	Abandon réservoir St-Urbain et station relais	5 000,00
Com Com	Levés topo classe A de tout le territoire	150 000,00
TRAVAUX SDEA :		865 000,00
TRAVAUX SDEA	TRAVAUX BRANCH /SDEA EXTENSION	200 000,00
TRAVAUX SDEA	TRAVAUX INVEST /SDEA CEEI	665 000,00

TOTAL EAU	4 487 337,38
------------------	---------------------

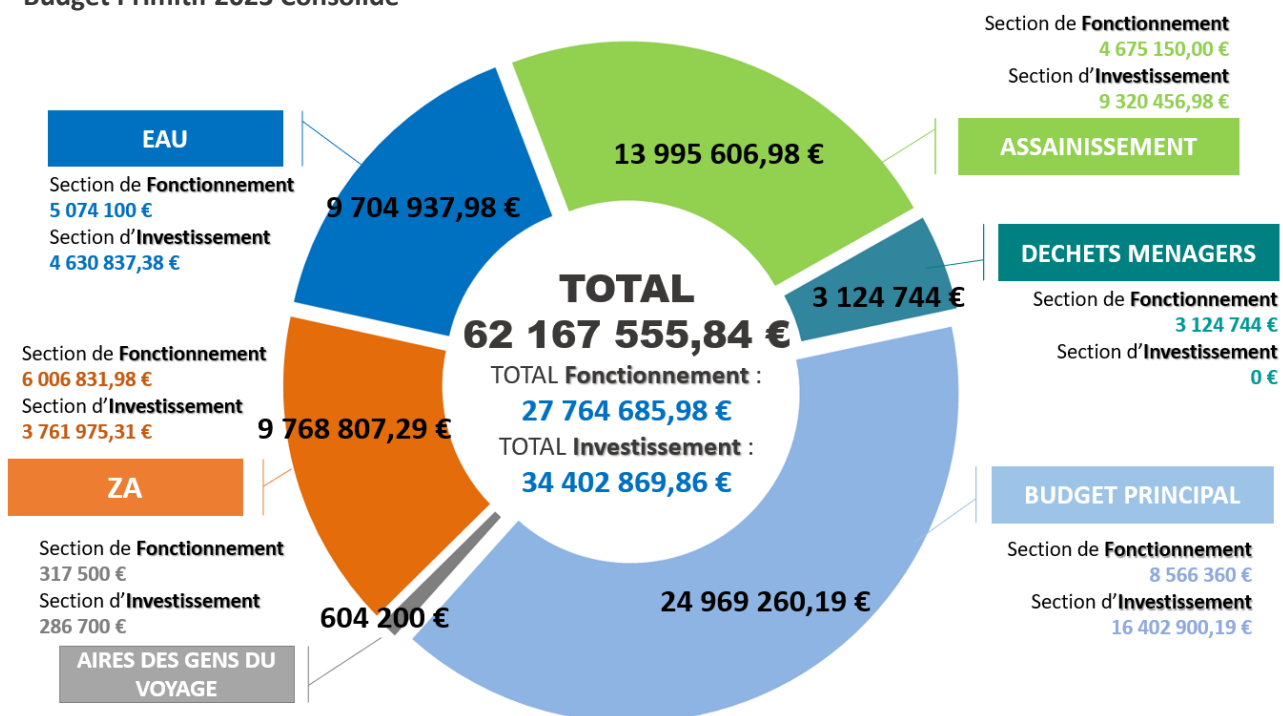
Commentaires

Les objectifs :

- Rénovation des réseaux dont les taux de renouvellement restent insuffisants
- Garder à l'esprit la question de la qualité de la ressource

VII. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

Budget Primitif 2023 Consolidé



Opérations Réelles / Opérations d'ordres

	OPERATIONS REELLES	RAR	OPERATIONS D'ORDRE	RESULTATS REPORTES	TOTAL BUDGET
DEPENSES	49 500 562	2 756 609	9 015 330	895 054	62 167 556
RECETTES	31 564 363	274 507	9 015 330	21 313 355	62 167 556
TOTAL	- 17 936 199	-2 482 102	-	20 418 301	-

VIII. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

A. Niveau d'endettement de la collectivité

BANQUES	DETTE		ANNUITE		
	à l'origine	au 1ER JANVIER	TOTAL	Intérêts	Capital
BUDGET PRINCIPAL	-	-	-	-	-
BUDGET ZA	-	-	-	-	-
BUDGET DM					
BUDGET AAGV					
BUDGET ASSAINISSEMENT *	89 479,46	89 479,46	89 479,46	-	89 479,46
BUDGET EAU	-	-	-	-	-
TOTAL	89 479,46	89 479,46	89 479,46	-	89 479,46

*Reprise suite transfert « Petite Bruche » au 1^{er} janvier 2017.

B. Principaux ratios

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		41 197

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		226,79

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	174,63
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	207,82
3	Dépenses d'équipement brut / population	393,80
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	9,44
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,21 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	84,05 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	189,50 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	15,97 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

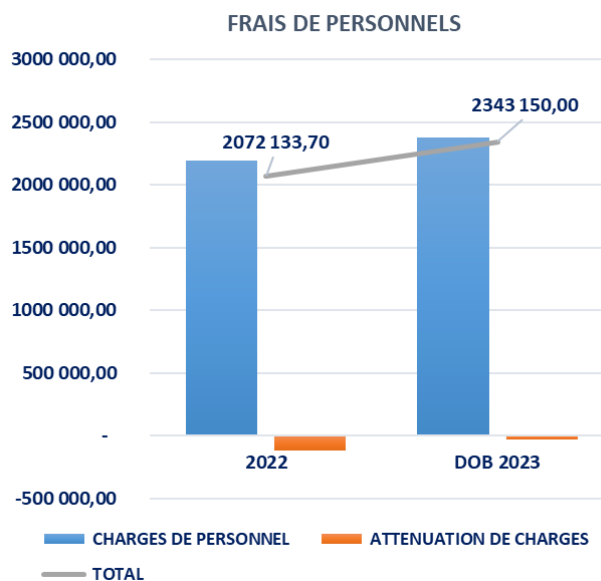
(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

IX. Effectifs et charges de personnels

	1er janvier 2022	1er janvier 2023
	EFFECTIFS ETP	EFFECTIFS ETP
ADMINISTRATION GENERALE	11,70	12,30
RAM	2,50	2,50
PISCINES	28	28,20
MAITRE NAGEUR	14	13
MAITRE NAGEUR (POSTE NON PERMANENT)	0	0,20
APPRENTI BPJEPS	2	2
ENTRETIEN-CAISSE	8	8
AGENT d'EXPLOITATION	0	0
AGENT TECHNIQUE	4	4
APPRENTI TECHNIQUE		1
AAVG/ BMI	2	2
EAU ET ASSAINISSEMENT*	3	3
SAISONNIERS	37	43
AGENT MIS A DISPOSITION	1	1
TOTAL	85,20	
ELUS	8	8



CONCLUSION

LE BUDGET 2023 EST ENCORE UN BUDGET SEREIN MAIS DONT LES STRUCTURES SE MODIFIENT RAPIDEMENT

Fait à Molsheim le 14 avril 2023

Le Président

Laurent FURST

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.